



A M I C A L E L A Ï Q U E G R A U L H E T

B.P. 143 - 28, rue Anatole France - 81304 GRAULHET CEDEX

Document de mise en œuvre du projet éducatif

La Courbe 2020 - MATERNELLES JUILLET ET AOUT.

Faisant suite au protocole Sanitaire de l'association

I) Présentation

Le centre de loisirs de La Courbe, organisé par l'Amicale Laïque de Graulhet, ouvre ses portes durant les vacances d'été 2020 du 6 juillet au 31 août. (Sauf le samedi)

Il accueillera les enfants de 3 à 6 ans de 7h45 à 18h15 avec repas de midi préparé par la Centrale de restauration Ansamble (liaison froide). Le service repas et entretien est assuré par le personnel de service (Mairie et Amicale Laïque de Graulhet).

Les deux séjours (06 juillet au 31 Juillet et du 03 Aout au 31 Aout) sera encadré par une directrice BEATEP/BAFD, 2 adjoints de direction BAFD et 14 animateurs+3 Aides Anims+1/2 stagiaires BAFA+ SB

Le séjour est ouvert à tous les enfants de la communauté de communes Tarn et Dadou et autres communes. Un ramassage en bus est organisé sur les écoles maternelles de Graulhet, Gaillac, Briatexte, Brens, Parisot, Montans en Juillet et Lisle-sur-Tarn en août.

Le centre est situé dans un parc boisé avec pataugeoire, plaine de jeux, cabanes, tipis et escalarbre, sur la commune de Busque.

II) Les objectifs

- Faire passer avant tout de bonnes vacances aux enfants, c'est-à-dire : animer et faire vivre le centre en répondant toujours aux besoins de l'enfant, chacun vivant à son rythme.
- Favoriser la vie en collectivité afin de permettre la socialisation et l'épanouissement des enfants.
- Créer un climat affectif et sécurisant.
- Considérer l'enfant comme un être à part entière et l'aider à devenir un citoyen responsable.
- Assurer la sécurité physique et morale des enfants.
- Accueillir avec l'aide d'une AVS/AVL les enfants porteurs d'un handicap comme les autres enfants mais avec une attention plus particulière.
- Donner aux enfants les moyens d'être les acteurs de leur environnement.

III) Moyens

A\ Prise en compte des enfants

- Proposer un choix d'activités adaptées à l'âge et aux besoins des enfants. Les activités proposées seront les plus diversifiées possible et sous forme libre ou dirigée (dans tous les cas, elles seront préparées avant).
- Aménagement de l'espace en fonction de l'âge des enfants, des activités et des temps de repos.
- Tous les jours, au moment du goûter, un temps d'écoute et d'échange sera mis en place avec les enfants pour un petit bilan de la journée.

B\ Rythme de l'enfant

- Une attention particulière sera portée à l'alternance du rythme sur la journée.
- Un espace sera aménagé pour que les enfants fatigués puissent se reposer à tout moment. Pour les plus petits, une sieste au réveil échelonné sera instaurée avec prise en charge de l'enfant pour le retour sur les activités. Pour les plus grands (5 et 6 ans), après le repas un temps sera laissé à leur disposition dans un espace défini et sous surveillance d'un animateur pour choisir entre activités calmes, temps de repos ou sieste.
- Le planning sera toujours aménageable en fonction des envies et besoins des enfants.

C\ Autonomie

Des moments seront privilégiés que ce soit au niveau des activités quotidiennes (toilettes, repas) aussi bien qu'au niveau des activités « détente » pour permettre à chaque enfant d'aller un peu plus loin dans son autonomie. Pour cela plusieurs moyens sont mis en places :

- Dès leur arrivée au centre les enfants rangeront leurs affaires dans des caisses et des portemanteaux de différentes couleurs suivant leur lieu d'accueil. Les plus petits auront des casiers individuels à leur nom et à leur portée pour ranger les sucettes, doudous et affaires personnelles (avec photos des enfants).
- Un petit déjeuner diversifié sera proposé aux enfants de 9h00 à 9h30. Cette forme de petit déjeuner a pour objectif d'une part de prendre en compte le rythme de l'enfant et d'autre part de l'habituer à une alimentation équilibrée (laitage, fruits, céréales...) sur la continuité des CLSH maternels de Graulhet.
- Tous les enfants auront l'usage des couteaux. Les animateurs resteront très vigilants avec les 3-4 ans.
A la fin du repas les enfants participeront à la desserte et feront attention au tri des déchets (déchets compostables, ...)
- Au moment du repas et du goûter des temps de discussion permettront aux enfants de parler de leur journée et proposer eux-mêmes des activités dont ils ont envie.

D\ Vie en collectivité et apprentissage de la citoyenneté

- Apprentissage de jeux collectifs adaptés à leur âge.
- Elaboration de règles de vie avec les enfants.
- Respect du matériel, des consignes, mise en place et rangement des jeux.

E\ Accueil des enfants porteurs de handicap

Un protocole d'accueil a été mis en place pour permettre aux enfants porteurs de handicap de fréquenter le centre dans de bonnes conditions.

Pour le mois de juillet, deux AVL sont embauchées pour accueillir ces enfants, afin de prendre le relais des structures qui ferment durant les vacances afin de proposer un accueil aux familles.

Pour cela, il a été mis en place :

- un échange avant le séjour avec les familles, les structures afin de connaître l'enfant et son handicap et de créer un climat de confiance pour tout le monde.
- une liaison centre de loisirs / parents et parents / centre de loisirs lors des journées où l'enfant fréquente le centre.
- un échange lors des réunions entre l'équipe de direction, les animateurs et les AVS ou AVL.

L'enfant est reconnu comme un enfant à part entière au sein du groupe, il partagera un temps de vacances ou de loisirs comme et avec tous les enfants tant que son handicap le permet (accompagnement, prévention, écoute, sociabilisations, favoriser le vivre ensemble, encourager, valoriser...).

IV) Les locaux

Grand bâtiment où chaque groupe d'âge est indépendant :

3 et 4 ans :2 groupes

- 2 dortoirs,
- 2 blocs sanitaires,
- 2 salles d'activités.

5/6 ans :4 groupes

- 4 salles d'activités,
- 3 blocs sanitaires.
- + espaces extérieurs dédiés à chaque groupe

Pour Tous

- la grande terrasse pour le repas,
- terrains de jeux.

A l'extérieur : A utiliser par groupe, en rotation, suivant protocole sanitaire.

- Grand espace boisé,
- Bac à sable,
- Grande pataugeoire,
- Camps tipis et cabanes,

- Accrobranche,
- Sous bois aménagé : coins jeux, coin pique-nique.

V) Les activités

EN JUILLET et AOÛT

Toute l'équipe a choisi de travailler à partir d'un thème par semaine : fil conducteur
Ces thèmes seront présentés aux enfants sous formes variées (mises en scène, jeux de rôles) et déboucheront sur des grands jeux, kermesse, des activités sportives, manuelles et d'expressions.

Des pique-niques, des spectacles ou des animations sur site seront programmés une fois par semaine.

Outre les activités liées aux thèmes, les enfants auront le choix d'activités : sportives (pataugeoire, basket, bicross, , escalarbre, ...), manuelles (peinture, terre, pâte à sel, collage, ...), d'expressions (chants, mîmes, marionnettes, théâtre et percussions) mais aussi d'aller librement à tous les coins à jouer (poupée, dînette, marchande, voitures, garages, ferme, jeux de construction, ...) et d'apporter les soins aux animaux dans la volière géante.

VI) Déroulement d'une journée type et organisation des temps collectifs

07h45 : Ramassage

Crins, En Gach, Albertarié, Victor Hugo, Gaillac), Briatexte, Brens, Parisot et Lisle-sur-Tarn.

Tous les accueils sont pourvus de pharmacies pour « les petits bobos », les animateurs sont 1 pour 8 enfants et répartis comme suit :

- 1 est responsable de l'appel bus (un adjoint, sinon nommé) ;
- 1 est chargé d'accueillir les enfants et parents ;
- les autres sont répartis pour encadrer et veiller à la sécurité.
- Voir fiche technique « BUS » du protocole sanitaire

08h00 : Départ

- Tous les points de ramassage.
- Un appel bus est effectué avant chaque départ.
- Un chef de convoi par bus recense les présences de tous les enfants et en informe la directrice dès son arrivée au centre.

08h30/ 09h00 : Arrivée au centre et appel

Chaque groupe d'enfants est accueilli dans une salle qui lui est propre, où va pouvoir, dans un premier temps, s'effectuer l'appel général.

Un petit déjeuner/collation est servi à tous les enfants.

Une organisation, quant aux affaires des enfants est adaptée à chaque groupe :

- les 3-4 ans ont des casiers individuels

- les 5-6 ans ont des portemanteaux et des corbeilles de couleurs différentes suivant leur lieu d'accueil.

Toutes les affaires des enfants doivent être marquées (par les parents ou sinon par l'équipe d'animation).

Activités

Activités de plein air, jeux, rondes, promenades, activités manuelles, des coins calmes pour jouer ou bien encore des coins repos.

Regroupement de tous les enfants par groupe

Mise en scène des animateurs en fonction du thème choisi, amorce d'un grand jeu ou d'activités spécifiques.

Préparation au repas

Passage aux toilettes. Les animateurs doivent ensuite aider les plus petits à s'installer aux tables.

11h45 : Repas (voir fiche technique « repas » du protocole sanitaire.

Un animateur référent pour 8 enfants / 4 enfants par table) Les animateurs

Mangeront sur une table individuelle à côté de leur groupe. Ils porteront une attention particulière aux enfants sur ce moment. Ils ne forcent pas les enfants, mais essaient avec diplomatie de leur faire goûter à tous les plats. Les adjointes s'assurent du régime alimentaire de chacun. Le temps du repas doit être convivial, propice à l'échange entre tous, mais également un moment éducatif : les animateurs doivent demander aux enfants de manger proprement et dans le calme, leur apprendre à utiliser couteaux et fourchettes correctement, leur inculquer des notions d'équilibre alimentaire.

Temps repos

Sieste pour les 3-4 ans sur les deux séjours.

Pour les 5-6 ans :

EN JUILLET/ EN AOÛT

Organiser par groupes dans leurs espaces dédiés afin de limiter les déplacements et les brassages.

- coins repos avec contes, kamishibai, relaxation, Yoga ou vidéo en essayant de faire s'allonger les enfants ;
- 1 animateur qui régule et aide les enfants à changer de coin jeux ;
- plaine de jeux dans le parc aménagé ;
- plein air, cabanes ;
- coins jeux aménagés à l'intérieur ;
- les animateurs prennent une pause de 45 minutes à tour de rôle.

L'organisation de ce temps méridien peut être modifiée en fonction de la météo, des effectifs, et surtout des besoins et envies des enfants.

Préparation de la baignade (voir fiche technique « pataugeoire » du protocole sanitaire.

Casquettes, écran total, entrée progressive dans l'eau après la douche.

Consignes très strictes de sécurité avec surveillant de baignade.
Les petits ont un réveil échelonné et se baignent en fin d'après-midi.

Goûter

Goûter servi à chaque groupe d'enfants

Bilan

Bilan de la journée, propositions des enfants.
Présentation du lendemain.

Préparation au départ

Rendre toutes les affaires aux enfants ; faire l'appel des bus afin qu'il n'y ait aucune erreur.

L'animateur s'assure que les enfants se sont lavés les mains avant de partir

Les directrices organiseront les espaces bus, liaison talkies.

Les départs sont échelonnés et matérialisés par couleurs ou images.

A l'arrivée, attendre les parents, ne jamais laisser un enfant tout seul ni le confier à un autre enfant plus grand sauf sur autorisation parentale.

17h15 à 17h30 : Départ et retour sur les points d'accueil

Parisot/lisles

Brens /Montans

Gaillac

Briatexte

Graulhet

VI) Modalités de fonctionnement de l'équipe

A\ Rôle de la directrice

Elle organise et se porte garante du projet pédagogique de l'équipe.

La directrice est l'élément dynamisant de l'équipe d'animation : elle conseille, aide, impulse, avec l'aide de ses adjoints, des idées nouvelles et met en place l'organisation générale.

Elle est responsable des moyens financiers, humains, matériels, pédagogiques, du lieu d'accueil.

Elle veille à ce que la sécurité et l'hygiène soient respectées.

Veille à la bonne mise en place et au respect du protocole sanitaire, lié au covid.

Elle a un rôle formateur auprès de son équipe.

Elle est chargée des relations extérieures avec les parents et les partenaires sociaux et institutionnels.

Elle peut déléguer aux adjointes certaines missions.

B\ Missions des directeurs adjoints

Ils font l'appel de leur groupe et distribuent les collations.
Une attention particulière sera portée aux enfants ayant un PAI, et aux nouveaux.
Ils sont moteurs de leur équipe d'animateurs. Ils coordonnent les différentes activités de leur groupe.
Ils gèrent le planning hebdomadaire des animations.
Ils gèrent et coordonnent le déroulement de la journée : vie quotidienne, activités et matériels.
Ils participent à la formation des animateurs.
Les adjoints doivent tenir informé la directrice de tous problèmes.
Ils effectuent les soins aux enfants si petits bobos.
Ils vérifient l'encadrement dans les groupes et ils aident les animateurs dans les activités.
Ils gèrent toutes les fiches sanitaires et restent très vigilants quant aux problèmes de santé des enfants.
Ils Coordonnent le travail des différents groupes.
Ils informent le directeur de toutes les actions et ne prendre aucune décision importante sans son accord.
Ils sont à l'écoute des enfants mais aussi des animateurs.
Ils sont capables de gérer un conflit d'enfants.
Il est référent Covid et assure le rôle d'assistant sanitaire.

C\ Missions des animateurs

Responsables des accueils/ramassage 7h45 à 8h00 et de 17h45 à 18h15 : accueil des enfants, relations avec les parents, paiements du séjour. (Voir fiche technique « bus » du protocole sanitaire.

Ils assurent la sécurité dans le bus ; veillent à ce que tous les enfants soient assis, accoudoirs baissés, ceintures de sécurité fermées et tous les animateurs répartis de façon homogène avec les enfants. Le chef de convoi a la liste de tous les enfants dans le bus.

L'animateur adhère au projet pédagogique. Il s'engage à avoir dans tout ce qu'il entreprend, une action cohérente par rapport aux objectifs du Centre.

L'animateur doit s'adapter aux différents besoins des enfants. Il doit être présent, motivé, disponible, à l'écoute, prêt à répondre aux sollicitations et à communiquer.

L'animateur doit, tout au long de la journée, prendre en compte les besoins et possibilités des enfants qui lui sont confiés tout en assurant auprès d'eux une surveillance « rapprochée » et active.

Ils doivent aussi :

- Participer à l'accueil, à l'appel de son groupe et à la distribution du goûter du matin et de l'après-midi.
- Participer au stage de formation, ainsi qu'aux samedis de préparation avant le séjour.
- Assurer l'accueil des enfants.
- Etre à l'écoute des souhaits et des besoins exprimés, organiser, préparer, mettre en place et animer les activités.

- Donner un sens à leurs activités (en amont par les explications et en aval par le résultat attendu).
 - Gérer l'équilibre alimentaire, le comportement à table, la participation à l'organisation du repas.
 - Gérer le rythme des activités et du temps libre.
 - Contrôler l'hygiène corporelle et vestimentaire.
 - Aider au respect des personnes, des locaux, du matériel, de l'environnement, des horaires.
 - Favoriser l'autonomie, la place de chacun au sein du groupe, la solidarité, la responsabilité (action permettant à l'enfant de se valoriser par rapport au groupe), la responsabilisation (faire prendre conscience de son comportement et de ses conséquences).
 - S'interdire de fumer durant les temps de travail et en présence des enfants.
 - Être capable d'analyser les situations.
 - Veiller et éduquer à la sécurité (réagir face à un incident...)
 - Faire un bilan de leurs actions ou de leurs animations dans un souci d'améliorer la qualité.
- **L'évaluation se fera de façon systématique et permanente. Elle prendra en compte la tenue des effectifs, la qualité des actions menées, l'étude de l'analyse des problèmes rencontrés, le dynamisme de l'équipe.**

1) Durant le séjour seul l'enfant est en vacances.

L'animateur doit donc être prêt à s'adapter aux contraintes de la vie collective.

- Être conscient de ses capacités et devoir sans cesse se perfectionner.
- Être soit même, ne pas tricher.
- Être exigeant et clair dans son comportement.
- Être disponible pour les horaires.

2) Par rapport à l'équipe l'animateur est membre à part entière de l'équipe avec qui il va falloir discuter, négocier, faire des concessions, affiner ses idées.

- Accepter les remarques des autres dans un but d'amélioration et non un reproche.
- Il doit être tolérant, garder sa personnalité en respectant celle des autres.
- Accepter de communiquer, informer l'équipe des problèmes rencontrés.
- Ne pas hésiter à demander de l'aide.
- Il doit se montrer nécessaire mais ne pas se croire indispensable, se donner des limites de participation au sein d'une équipe.

Malgré des rôles et des fonctions différentes, les animateurs ont un objectif commun : les enfants.

3) Par rapport aux enfants, l'animateur est la référence immédiate pendant le séjour et un repère pour chaque enfant.

- Etablir un dialogue continu avec eux, être à leur écoute, s'adapter à leur besoin, leur capacité.
- Garder des réserves face au rôle que l'enfant tente de nous faire jouer (parent, grand frère, enseignant...). Pas de démagogie.
- Guider l'enfant, mais ne pas être trop directif.
- Faire prendre conscience aux enfants du respect d'autrui.
- Donner l'exemple (tenue, casquette, attitude, langage...).

- Le « NON » doit être expliqué et justifié.

4) Par rapport à l'environnement.

- L'animateur doit connaître l'environnement avant de le faire connaître et le respecter.
- Mettre l'environnement à la portée des enfants
- Donner une bonne image de marque du groupe à l'extérieur de la structure.

5) Par rapport aux activités.

- L'animateur doit expliquer clairement.
- Adapter l'activité au public.
- Donner des conseils.
- Assurer la sécurité

6) Par rapport à la sécurité.

Le rôle **prioritaire** de l'animateur, quelque soit son niveau de formation et d'intervention, est d'assurer **la sécurité** physique et morale des enfants qu'il a sous sa **responsabilité**.

Ce souci de **sécurité** doit être déterminant **avant** l'animation (dans le cadre de sa préparation) mais aussi **durant** tout le temps que dure son intervention.

L'animateur est entièrement responsable de son groupe pour : les sorties, les déplacements, les jeux, les activités, les repas...

7) Par rapport aux familles.

- Il doit faire attention à l'image qu'il donne (tenue vestimentaire, langage...).
- Il doit être ponctuel.
- Il doit être à l'écoute des parents, dialoguer, inspirer confiance et veiller aux relations avec les familles.
- Tous les moments sont des moments d'activités auxquels il faut accorder la même importance. Nous devons être à la hauteur de la confiance qui nous est accordée par les parents.

d) Rôles et missions des aides animateurs :

- De 7h45 à 8h30 et de 17h45 à 18h15 : accueillir sur un des lieux de ramassage
- Transport : assurer la sécurité, veiller à ce que tous les enfants soient assis.
- Participer à l'accueil, à l'appel de son groupe et à la distribution du goûter du matin et de l'après-midi.
- Participer au stage de 2 jours, aux samedis de préparation ainsi qu'à toutes les réunions (coordination, bilan, préparation du planning des animations).
- Participer aux différentes animations et activités en secondant un animateur ou une équipe d'animateurs.
- Participer aux différentes sorties.
- Gérer une table lors des repas.
- Ils sont un plus, une aide, un soutien dans une équipe.

- L'aide animateur est un futur animateur responsable. Le directeur adjoint doit en tenir compte dans la formation de son équipe d'animateurs.

**A aucun moment il ne doit rester seul avec un enfant ou un groupe d'enfants.
Seul le directeur est habilité à lui confier une responsabilité particulière.**

e) Rôles et missions du chef de convoi :

- Il est le référent lors du voyage (en général un directeur adjoint)
- Il doit avoir en permanence avec lui la liste des enfants et des accompagnateurs montés dans le bus.
- Avant chaque départ et lors des différents arrêts :
 - Il doit prendre le temps de recompter les enfants.
 - Il doit informer les enfants et les animateurs des règles de sécurité à respecter.
 - Il doit veiller à la bonne répartition des animateurs dans le bus
 - Il doit veiller que les enfants et les animateurs portent la ceinture de sécurité.
 - L'ordre du départ du bus est à son initiative.

En conclusion :

On se doit d'offrir des vacances de qualité aux enfants. L'animateur doit être partie prenante du projet pédagogique.

D/ Mission de l'assistante sanitaire

L'adjoint assure le rôle d'assistant sanitaire et de référent COVID

E\ Fonctionnement de l'équipe

Toute l'équipe participe aux 2 jours de formation interne à Pâques, aux 2 jours de préparation avant le séjour et à la journée de mise en place précédant l'ouverture ainsi qu'au rangement du centre en fin de séjour.

Durant le séjour, deux réunions par semaine ont lieu :

- celle du lundi permet de préparer la semaine ;
- celle du jeudi permet d'évaluer si les actions menées sont cohérentes avec le projet.

Des conduites communes et des consignes de sécurité ont été adoptées et signées par toute l'équipe d'animation qui doit, à tout instant, sécurité physique, affective et morale aux enfants qui lui sont confiés.

VII) Modalités d'évaluation

Tous les jours, au cours du goûter, les animateurs font le bilan de la journée avec les enfants (5/6ans).

Un bilan de fin de semaine et un bilan général en fin de séjour avec toute l'équipe, nous permettent d'évaluer et de réajuster nos actions par rapport aux objectifs l'or des 2 réunions hebdomadaires.

Il y aura un bilan complet en fin de séjour.

Des réunions supplémentaires pourront être provoquées si nécessaire.

VIII) Modalités de collaboration avec les parents

Le projet pédagogique, le projet d'activité et une plaquette d'informations sont transmis aux parents avant le séjour.

Les parents seront toujours les bienvenus pour visiter le centre, accompagner leurs enfants et dialoguer (portes ouvertes à tous les parents le samedi de mise en place).

En fin de séjour de juillet, une grande journée de fête réunie : parents, équipes d'animation, enfants, bénévoles de l'association autour d'un repas champêtre, kermesse et spectacle préparé par leurs enfants.

En fin de séjour d'août, un spectacle est organisé :

- possibilité pour les parents de manger leur pique-nique sur la structure

IX) Sécurité

- Le portail sera fermé pour éviter toutes sorties ou entrées non contrôlées ;
- Toute personne étrangère au centre sera interpellée ;
- Aucun enfant ne sera autorisé à quitter le centre avec une personne autre que celle désignée par les parents.

X) Sécurité de tout le personnel :

Chacun est tenu des règles de sécurité que l'on applique avec les enfants

Respect des heures de travail

Respect de la sécurité physique et psychique de chacun

Respect de l'utilisation du matériel

Ne pas se mettre en danger, ne pas mettre ses collègues en danger

Respect des gestes barrière et la distanciation et de protocole sanitaire mis en place.